

Démonstrations directes

Dans ce qui suit, les lettres P, P_1 et P_2 désignent des phrases mathématiques quelconques et A est un ensemble.

STRUCTURE DE L'ÉNONCÉ	COMMENT LE DÉMONTRER ?	QUE PEUT-ON EN DÉDUIRE ?
$\text{non}(P)$	Prendre P pour hypothèse, puis prouver une contradiction : Supposons P . Alors [...] Ceci est contradictoire, donc $\text{non}(P)$.	Si on sait déjà que P est vraie, on obtient une contradiction : <i>Nous avons à la fois P et $\text{non}(P)$, donc il y a une contradiction.</i>
Pour tout $x \in A, P(x)$. $(\forall x \in A, P(x))$	Introduire $x \in A$ quelconque, puis prouver $P(x)$: Soit $x \in A$. Alors [...] donc $P(x)$. Ceci prouve que, pour tout $x \in A, P(x)$.	Si un élément a de A a déjà été introduit, déduire $P(a)$: <i>Nous savons que, pour tout $x \in A, P(x)$. Or $a \in A$, donc $P(a)$.</i>
Il existe $x \in A$ tel que $P(x)$. $(\exists x \in A, P(x))$	Exhiber un élément $a \in A$ qui vérifie $P(a)$: Posons $a = [\dots]$ Alors [...] donc $a \in A$ et $P(a)$. Ceci prouve qu'il existe $x \in A$ tel que $P(x)$.	Introduire un élément $a \in A$ qui vérifie $P(a)$: <i>Nous savons qu'il existe $x \in A$ tel que $P(x)$. Posons a un tel élément de A. Alors $P(a)$.</i>
Si P_1 , alors P_2 . $(P_1 \implies P_2)$	Prendre P_1 pour hypothèse, puis prouver P_2 : Supposons P_1 . Alors [...] et donc P_2 . Ceci prouve que si P_1 , alors P_2 .	Si on sait déjà que P_1 est vraie, déduire P_2 : <i>Nous savons que si P_1, alors P_2. Or P_1, donc P_2.</i>
P_1 et P_2 $(P_1 \text{ et } P_2)$	Prouver P_1 , puis prouver P_2 : [...] donc P_1 . [...] donc P_2 .	Déduire P_1 ou déduire P_2 : (au choix, $i = 1$ ou $i = 2$) <i>Nous savons que P_1 et P_2, donc en particulier P_i.</i>
P_1 ou P_2 $(P_1 \text{ ou } P_2)$	Prouver P_1 ou prouver P_2 : (au choix, $i = 1$ ou $i = 2$) [...] donc P_i . Donc en particulier, P_1 ou P_2 .	Prouver un énoncé P par disjonction de cas : <i>Nous savons que P_1 ou P_2. 1^{er} cas : si P_1. Alors [...] et donc P. 2^e cas : si P_2. Alors [...] et donc P.</i>
P_1 si et seulement si P_2 . $(P_1 \iff P_2)$	Prouver les deux implications : Supposons P_1 . Alors [...] et donc P_2 . Supposons P_2 . Alors [...] et donc P_1 .	Si l'une des phrases est vraie, déduire l'autre : ($i \neq j$) <i>Nous savons que P_1 si et seulement si P_2. Or P_i, donc P_j.</i>